L'HERMINE

Numéro 258 Novembre 2020

Bulletin de la Société zoologique de Genève Tirage : 300 ex.

Conception
Michel Jaussi
Stefano Pozzi
Luc Rebetez

Mise en page et contact
Luc Rebetez
luc@rebetez.me

Impression et distribution
Michel Jaussi
Annick Rebetez

Prochain délai rédactionnel
15 janvier 2021

Parution
9 fois par an.

Adresse de la Société
Muséum d'histoire naturelle
SZG - Corinne Charvet
CP 6434, 1211 Genève 6
info@zool-ge.ch

Les réunions ont lieu le second mardi du mois à 20h15, sauf en janvier, juillet et août

Entrée libre

CCP 12-13106-1
http://www.zool-ge.ch

Mardi 10 novembre à 20h15

Situation du lézard des souches à Genève

Conférence par Emeric Galice - KARCH-GE

Abeilles sauvages en zone alluviale

Présentation de Lise Barbu

Vie nocturne au bord d'un étang

Présentation d'Alain Sturzinger

Jeune lézard des souches, photo Emeric Galice

Mardi 8 décembre 2020 - 20h15

Les Terres australes françaises, sanctuaire de biodiversité aux soins intensifs dans le grand sud

Conférence de Wendy Strahm

Incroyables Fous de Bassan

Présentation de Michel Jaussi

Fou de Bassan, photo Stefano Pozzi

Ces 10 novembre et 8 décembre sont des soirées riches et diversifiées, retrouvez les résumés de toutes les présentations en pages 2-3-4.

Les conférences de novembre et décembre au Muséum d'histoire naturelle - Entrée libre

Situation du lézard des souches à Genève - Emeric Galice - KARCH-GE

En Suisse, depuis ces cinq dernières décennies, les populations de Lézard des souches ou Lézard agile (*Lacerta agilis*) subissent de manière globale des baisses d'effectif. La destruction et la dégradation des habitats, la fragmentation écopaysagère et l'eutrophisation des milieux naturels sont autant de menaces qui pèsent sur le maintien de cette espèce en Suisse et plus particulièrement dans le canton de Genève. D'après Keller & al. (1993) *Lacerta agilis* était déjà le lézard le plus rare et le plus menacé de la région genevoise en 1993.

Lézard des souches mâle, photo Emeric Galice

KARCH - GE
Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse

« Le lézard des souches à Genève ? Je ne connais pas beaucoup d'endroits où il y en a ! » Classée comme espèce vulnérable au niveau national, son statut plus préoccupant à Genève la place comme espèce en danger critique d'extinction. En effet, les populations ou ensemble de populations de Lézard des souches connus dans le canton de Genève ne sont plus qu'au nombre de 4 : Moulin Fabry (Satigny), bois de Versoix, bois des Bondex (Céligny) et bois de Jussy (Gy).

Les derniers recensements effectués entre 2013 et 2019 montrent que l'espèce se reproduit avec succès (observation de juvéniles) dans 3 des 4 stations genevoises connues. Toutefois les observations restent pour le moins marginales et les effectifs sont estimés à quelques dizaines d'individus adultes par population à l'exception des bois de Versoix.

Lézard des souches femelle, photo Emeric Galice

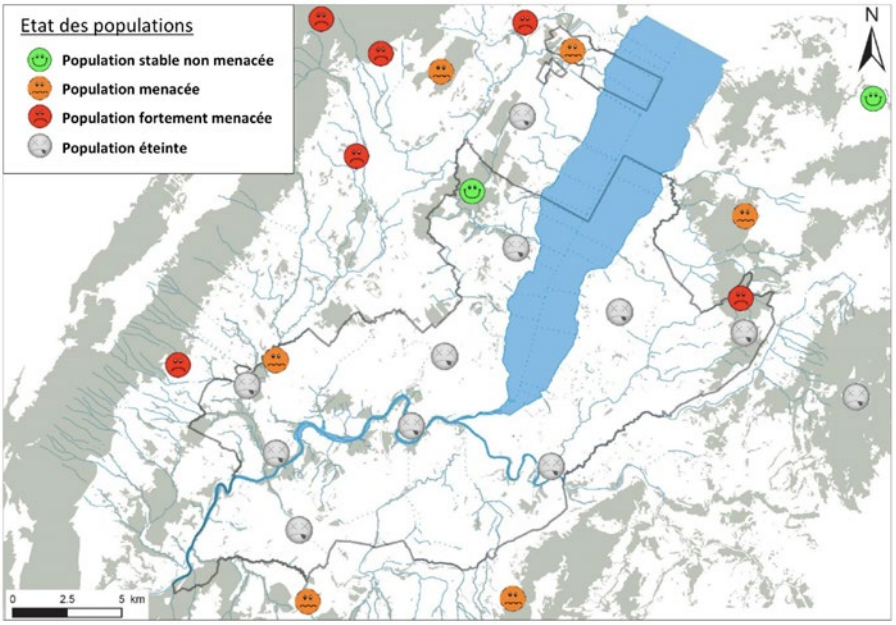

*Situation du lézard des souches (*Lacerta agilis*) à Genève (2018) extraite du site karch-ge.ch.*

Le KARCH-GE a dernièrement rédigé un plan d'action sur cette espèce qui vise à améliorer les connaissances et à apporter les outils nécessaires en termes de conservation pour favoriser le Lézard agile sur le territoire cantonal genevois.

La stratégie de conservation du Lézard agile dans le canton de Genève consistera à entretenir et à protéger les habitats de l'espèce (essentiellement des lisières forestières étagées) mais également à en créer de nouveaux. De plus, il sera nécessaire de sensibiliser la population mais aussi tous les acteurs locaux, gestionnaires d'espaces naturels, forestiers et exploitants, à sa conservation.

Abeilles sauvages en zone alluviale

Lise Barbu

De nombreuses espèces d'abeilles sauvages sont liées aux zones alluviales à dynamique naturelle. Dans le cadre d'un projet Fonds Vitale Environnement, un suivi de ces espèces a été réalisé sur deux sites en zone alluviale modifiée par l'homme. Les résultats de cette étude, les mesures de protection à mettre en place en leur faveur et celles en cours vous seront présentés.

Epeolus sp, *photo Lise Barbu*

Vie nocturne au bord d'un étang

Alain Sturzinger

La mare des Colombières - Un ancien pâturage devenu prairie de fauche, puis zone naturelle au pied du Jura gessien, une bêche, une pioche de cantonnier, un râteau, 60 mètres carrés de feutre de protection, autant de bâche EPDM, mais surtout pas mal de sueur et d'huile de coude.

Le résultat c'est une petite mare de jardin d'un peu plus de 22 mètres carrés qui attire depuis 5 ans de nombreux visiteurs à plumes, à poils et bien d'autres, particulièrement lors de ces derniers étés chauds et secs.

L'installation de quelques caméras de surveillance de la faune a permis de vérifier la présence et la fréquence tout au long de l'année, de jour comme de nuit de ces visiteurs souvent discrets et d'avoir quelques belles surprises.

Laie et ses marcassins, photo Alain Sturzinger

Incroyables Fou de Bassan

Michel Jaussi

Plusieurs caractères permettent au fou de s'adapter à l'eau et à l'air. L'œil assure une bonne vision hors de l'eau – condition indispensable à la perception d'un poisson à 40, voire 50 m au-dessous de lui – mais aussi sous la surface de la mer. Comme d'autres oiseaux aquatiques, les cormorans par exemple, le fou peut accommoder sa vision afin de compenser les effets trompeurs d'une diffraction de façon considérable (entre 40 et 50 dioptries). La modification de la courbure de l'œil est obtenue grâce à l'action de muscles comprimant un cristallin assez souple.

Des narines internes se trouvent sous la voûte du palais ; particulièrement ouvertes, elles assurent seules l'arrivée de l'air dans les fosses nasales. Bec fermé, l'air pénètre jusqu'à celles-ci par les commissures, légèrement disjointes. On appelle ces fentes « narines externes secondaires ». Cette particularité anatomique, que l'on ne retrouve que chez les cormorans, empêche que l'eau n'entre de façon trop brutale dans les fosses nasales lorsque l'oiseau tombe en piqué et plonge à grande vitesse dans la mer.

La forme du fou de Bassan est adaptée à la pénétration de l'air et de l'eau. Son plumage blanc est une adaptation pour rendre les fous de Bassan visibles aux autres, photo Michel Jaussi.

Mardi 8 décembre 2020 à 20h15

Les Terres australes françaises: sanctuaire de biodiversité aux soins intensifs dans le grand sud

Conférence de Wendy Strahm

Les Terres australes françaises regroupent les îles Kerguelen, l'archipel de Crozet et les îles Saint-Paul et Amsterdam. Elles sont parmi les endroits les plus isolés du monde, avec un climat très rude. Kerguelen, dont l'île principale a la taille de la Corse, se trouve à plus de 3.300 km au sud-est de Madagascar, et n'a que tardivement été découverte en 1772. Ces îles subantarctiques abritent une des plus fortes concentrations d'oiseaux marins au monde: plus de 50 millions, dont les plus grandes populations de manchots royaux et d'albatros à bec jaune, sans oublier une concentration exceptionnelle d'éléphants de mer et d'otaries. Au cœur d'un océan dont la richesse a longtemps assuré l'alimentation de ces innombrables oiseaux et mammifères marins, les Terres australes françaises ont rapidement été prises d'assaut par des hommes venus pour tenter d'y développer l'agriculture, exploiter d'exceptionnels stocks de langoustes et de vastes ressources piscicoles, ou y massacrer les baleines, otaries et manchots pour leur graisse. Avec en plus l'introduction de diverses espèces envahissantes, ces îles ont rapidement passé du stade de fabuleux sanctuaires naturels à une situation frôlant la catastrophe écologique.

Cratère de St-Paul, photo Wendy Strahm

Bien après que le carnage a cessé en 1922 pour les otaries, puis en 1956 pour les baleines, les Terres australes françaises (inhabitées à l'exception d'une petite base militaire et scientifique sur chaque île) ont finalement été classées en 2006 comme Réserve Naturelle Nationale. Dès lors, toute une série de projets de réhabilitation y ont été entrepris et continuent jusqu'à ce jour. En 2018, la France a proposé qu'elles soient classées au Patrimoine mondial naturel de l'UNESCO, désignation la plus haute pour une aire protégée. Envoyée par l'UICN pour évaluer ce dossier, la conférencière s'est rendue, durant un mois passé sur le navire océanographique et ravitailleur «Marion Dufresne», dans ces îles accessibles uniquement par bateau. Elle résumera les objectifs de la Convention du Patrimoine mondial et témoignera des efforts entrepris pour la gestion durable de ces territoires lors d'une présentation illustrée sur ces trésors du grand sud.

Jeune Albatros hurleur, photo Wendy Strahm